



Suppression de mes congés payés

Par **Sandra69780**, le **27/08/2017** à **00:06**

Bonjour,

je viens vers vous aujourd'hui pour avoir de l'aide et des réponses précises à mon sujet ,

je travaille à l'hôpital depuis juillet 2016 en tant qu'agent des services hospitaliers
je signe mes contrats tout les 3 mois pour 35 heures par semaine soit 151,67 h par mois

Au mois d'avril je reçois un appel de ma cadre qui me donner mes plannings me disant que je suis à -180 heures et que je devais les rattraper en plusieurs fois ainsi qu'une retenue de 350 euros retenu sur mon salaire et suppression de mes 7 jours de congés payés qu'il me rester , je n'était pas d'accord avec sa décision car c'est de son fait que j'étais à -180heures

Mme à mal fait mes plannings...

malgré cela elle a quand même retenue 350 euros sur ma paye du mois d'avril , ma supprimé mes 7 jours de congés payés et les mois d'avril, mai, juin j'ai travailler 180 voir 190 heures pour rattraper son erreur mais j'ai été payés 151,67h .

pour finir j'ai reçu un courrier en recommandé pour me dire qu'elle m'arrêter mon contrat de travail.

alors voila j'aimerais juste savoir si ce qu'elle a fait était légale ?si non pouvez vous m'aider à leurs écrire un courrier ?

quelles sont mes droits ?

puis je avoir un recours ?

Merci d'avance pour vos réponses

Cordialement